

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2016

L'an deux mille seize, le dix octobre à vingt heures. Le Conseil Municipal de la Commune de Manéglise dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Daniel SOUDANT, Maire.

ORDRE DU JOUR :

1. Appel nominal
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Approbation du procès verbal de la dernière séance

4. Décision Modificative
5. Bail à usage professionnel - cosmétique-esthétique-7 bis Place de la mairie
6. Demande de subvention pour la mise en place d'une alarme spécifique d'alerte "attentat-intrusion" et d'une caméra de vidéo-surveillance au sein du groupe scolaire

1/Appel nominal

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

M. SOUDANT Daniel, Mme LAIR Michèle, M. DECULTOT Philippe, Mme MARJAK Valérie, M. HUGUET Philippe, M. GRANCHER Christian, M. TETREL Marc-Antoine, M. CAUMONT Patrick, M. PRIGENT Yannick, Mme TRANCHAND Chantal, Mme LEGROS Julie, Mme DIERS Aline, Mme LEGOUIX Emilie

Absents et excusés : Mme GENIAUX Ingrid et Monsieur LEGRAS Bernard

Pouvoirs : M. LEGRAS Bernard a donné pouvoir à Mme MARJAK Valérie

Formant la majorité des membres en exercice

2/Nomination du secrétaire de séance :

Désignation du secrétaire : Monsieur Yannick PRIGENT

3/Approbation du procès verbal de la dernière séance :

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 05/09/2016. Ce dernier demande si des observations sont à formuler. Aucune remarque n'étant formulée, le procès verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

1/Décision Modificative

Monsieur le Maire informe que le montant du FPIC 2016 pour la commune s'élève à 13 774 euros. Au budget primitif, le Conseil Municipal avait été voté la somme de 10 000 euros. Aussi, Monsieur le Maire propose de modifier le budget primitif, comme suit :

- **Section de fonctionnement en dépenses chapitre 022 "Dépenses imprévues" : - 3 774 euros.**
- **Section de fonctionnement en dépenses chapitre 014 compte 73925 "Fonds de Péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales" :
+ 3 774 euros.**

Le Conseil Municipal donne son accord.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

2/Bail à usage professionnel - cosmétique-esthétique-7 bis Place de la mairie

Monsieur le Maire informe que les travaux réalisés au local professionnel, 7 bis place de la mairie, par Madame et Monsieur HEROUARD, sont terminés. Monsieur le Maire propose de fixer le loyer à 500 euros Hors Taxe et de fixer le montant du dépôt de garantie à 100 euros. L'élu propose également de faire débiter le bail au 01/03/2016. Les loyers seront réclamés à compter du mois de mars 2016.

Le Conseil Municipal donne son accord.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

3/Demande de subvention pour la mise en place d'une alarme spécifique d'alerte "attentat-intrusion" et d'une caméra de vidéo-surveillance au sein du groupe scolaire

Monsieur le Maire informe que les services de l'Etat encouragent les municipalités à effectuer des travaux de sécurisation des établissements scolaires. Les travaux prioritaires d'urgence et investissements éligibles sont notamment la vidéo-protection et la mise en place d'une alarme spécifique d'alerte "attentat-intrusion" (différente de celle de l'alarme incendie).

Monsieur le Maire propose d'acquérir une alarme spécifique d'alerte "attentat-intrusion" (système PPMS à deux sons) pour un montant HT de 4 860 euros et une vidéo-surveillance (enregistreur hybride et deux caméras numériques) pour un montant HT de 3 689 euros. L'élu propose également de solliciter une demande de subvention à tous financeurs potentiels.

Le Conseil Municipal donne son accord.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h30.